

NAMUR

Un chauffage revu pour 171 logements sociaux

Le Foyer Namurois a inauguré un nouveau « réseau de chaleur » pour des appartements, à Salzinnes

Le Foyer Namurois inaugurerait ce mardi le nouveau « réseau de chaleur » de 171 de ses logements, dans le quartier des Balances, à Salzinnes. Ce nouveau système de chauffage, attendu depuis des années, doit réduire les charges des locataires de 20 %.

Des travaux pour près d'un million d'euros, dont 650.000 € de subsides, doivent permettre aux résidents de trois immeubles des Balances de réduire sérieusement leur facture de chauffage. Le « réseau de chaleur » de trois bâtiments de la rue des Bosquets, dans le quartier des Balances (Salzinnes), a été entièrement revu par le Foyer Namurois, propriétaire des logements. L'inauguration officielle avait d'ailleurs lieu ce mardi 14 janvier.

« On utilisait encore le système installé en 1980 », explique Thomas Thael, directeur-gérant du Foyer Namurois. « Il s'agissait de deux mastodontes de 1.800 kW chacun. Quand on sait qu'une chaudière individuelle a une puissance moyenne de 20 kW... » Ces deux énormes chaudières devaient chauffer les 171 logements des trois immeubles.



Baudouin Sohier et Thomas Thael, président et directeur-gérant du Foyer Namurois. © C.H.

« Mais elles étaient surdimensionnées, ça arrivait souvent à l'époque. On les a remplacés par deux chaudières de 500 kW. C'est bien assez. » À côté de ça, tous les tuyaux amenant l'eau chaude aux habitants, soit plus d'un kilomètre de canalisations, ont été remplacés. « On a également ajouté aux chaudières cinq petites pompes à chaleur, qui permettront d'éviter d'allumer la chaufferie pour alimenter en eau chaude lorsque la

température est suffisamment bonne. Et on a une unité de cogénération qui produit de la chaleur et de l'électricité. » Le tout est accompagné de trois installations photovoltaïques de 15m² chacune.

L'isolation des bâtiments n'a toutefois pas été revue, le Foyer Namurois n'ayant pas le budget nécessaire. « Les habitants consommeront donc toujours autant d'énergie. » Les charges baisseront pourtant pour les locataires. « Comme nous avons rationalisé la production d'énergie, on estime que la facture de chauffage devait baisser de 20 %. Mais c'est une estimation, on doit encore se montrer prudent. »

DES SUBSIDES POUR REVOIR L'ISOLATION DES BÂTIMENTS

Heureusement, le Foyer Namurois est déjà sûr de recevoir des subsides pour rénover l'enveloppe extérieure de deux des trois bâtiments concernés. « On attend de voir ce que les architectes proposent. Nous ferons aussi un marché englobant le troisième bâtiment car on espère avoir une bonne nouvelle sur des subsides le concernant entre-

temps. »

Une fois l'isolation refaite, la consommation d'énergie pourrait alors baisser de 40 %. voire plus. « En 2012, on a refait l'isolation des tours du quartier de Plomcot. On a vu la consommation divisée par deux, alors qu'on estimait cette baisse à 35 %. » Si tout va bien, les locataires des 171 logements verront alors leur facture d'énergie baisser de 60 %. Une très bonne chose, surtout quand on sait que dans les logements sociaux, les charges représentent souvent un poste plus important que le loyer.

« C'est un bel investissement », résume Thomas Thael. « Et c'est un projet qui a 7 ans. » Dans le secteur du logement public, les dossiers prennent en effet toujours beaucoup de temps à être concrétisés. Les travaux en tant que tels ont été menés sur la deuxième moitié 2019. « Ils ont commencé en juin/juillet 2019, quand on n'utilisait pas le chauffage. L'entrepreneur a réussi à ne jamais couper l'eau chaude sanitaire. Et les travaux ont été finis fin octobre. Il était temps ! »

CHRISTOPHE HALBARDIER

Le ministre Dermagne dit qu'il soutiendra le secteur

« Tenter d'accélérer le tempo »

Le Foyer Namurois n'organise pas d'inauguration pour chacun de ses projets. Le ministre wallon du logement, Pierre-Yves Dermagne (PS), a même été invité. La raison, c'est que le Foyer Namurois avait un message à faire passer. « Une installation comme celle qu'on vient de faire est subsidiée à hauteur de 75 % par la Région wallonne. Le reste, c'est à notre charge. Cela veut dire, dans ce dossier, qu'on va avoir grosso modo 35.000 € de charges annuelles à assumer. Mais en même temps, le gouvernement wallon ne veut pas qu'on augmente les loyers. » Du coup, cela devient difficile à assumer. Il est aussi interdit à une société de logements de répercuter une partie du coût de travaux d'isolation dans le loyer des locataires qui en profitent. « Nous restons bloqués à 20 % des revenus », confirme Thomas Thael. « Mais cela veut dire que si un candidat locataire tombe bien, il peut arriver dans un logement neuf qui lui coûte peu en charges. Alors que s'il a moins de chance, il devra occuper le logement voisin qui lui coûtera trois fois plus en charge. »

Le Foyer Namurois aimerait pouvoir changer cela, en permettant, lorsque des travaux permettent à un locataire de réduire sa facture d'énergie, de répercuter en partie leur coût dans une petite augmentation du loyer. Ce qui permettrait aux sociétés de logements publics de lancer plus vite de nouveaux travaux facilitant la vie d'autres locataires.

LE LOGEMENT : UNE PRIORITÉ

Pierre-Yves Dermagne s'est montré conscient des problèmes du secteur. Il a tenu à assurer que le gouvernement wallon



P.-Y. Dermagne. © D.R.

essayerait « d'accélérer le tempo », afin de « répondre aux besoins de logement de nos concitoyens et aux impératifs climatiques, deux défis majeurs, communément placés sous le signe de l'urgence. » Le gouvernement wallon veut notamment augmenter le nombre de logements publics. « Cela impliquera d'actionner tous les leviers à notre disposition, en faisant preuve de créativité et d'imagination, afin de « maximiser » l'impact de chacune de nos mesures », a ajouté le ministre socialiste. Parmi ces mesures, l'allègement des procédures administratives sera sans doute très apprécié. Cette année, 100 millions sont prévus pour la rénovation de logements, et des montants supérieurs seront prévus à partir de 2021. « Le budget 2020 prévoit également quelque 64 millions d'euros pour la création de logements, dont une partie pour poursuivre l'exécution des plans d'ancrage antérieurs, mais aussi près de 19 millions pour lancer de nouveaux projets », reprend Pierre-Yves Dermagne. Quant au problème des loyers, le gouvernement wallon souhaite garder un plafonnement des loyers à 20 % des revenus. Mais une réforme des loyers est malgré tout prévue, prenant en compte les critères énergétiques... ce qui pourrait répondre à la demande du Foyer Namurois.



Au profit de logements aux Balances, à Salzinnes. © C.H.

TECHNOLOGIE

« Namur Capitale Digitale » : le secteur numérique a désormais son label

Dans la capitale wallonne, les acteurs du secteur numérique sont nombreux. Mardi, une bonne partie d'entre eux a présenté « Namur Capitale Digitale », un nouveau label qui a pour objectif, outre le fait de soutenir les dynamiques déjà existantes, d'en déclencher de nouvelles en permettant des rencontres qui déboucheront, peut-être, sur de nouveaux partenariats.

Ce mardi, autour de la table, on retrouvait notamment la Ville de Namur, la Province, le Bureau Économique, le Kikk, le Trakk, l'Université de Namur, Technobel, ainsi que le salon Sett, dédié à l'usage et l'apprentissage du numérique dans le secteur de l'enseignement. Mais pas seulement, puisque l'on peut encore citer

l'Henallux ou l'UCM. Et la liste devrait encore être amenée à s'allonger dans les prochaines années, puisque ce réseau a pour but de s'ouvrir de manière à faire rayonner les initiatives du secteur se développant à Namur, qui entend plus que jamais endosser son statut de Smartcity, mais aussi son bassin de vie.

Cette quête identitaire passe également par la création d'un logo inspiré, sans surprise, par le système binaire, mais aussi par le mouvement et l'humain. Celui-ci sera présent lors des différents événements du secteur numérique qui feront finalement vivre ce label. Prochainement, une charte dans laquelle figurent les grands principes du label sera dévoilée.



A Namur, de nombreux événements intergénérationnels touchent aux technologies. © S. Fusillier

TOURISME

Namur meilleure destination : les votes sont ouverts

« Votons Namur ! », c'est le message lancé mardi par Anne Barzin, échevine du développement touristique de Namur.

Un concours dont la campagne de vote s'ouvre mercredi, sur le site internet de l'organisateur, European Best Destinations.

« Cette sélection constitue une occasion unique de pouvoir renforcer encore la visibilité de notre belle ville », souligne l'échevine, qui rappelle que les destinations sélectionnées sont promotionnées auprès de 170 pays tout au long de l'année 2020. « Les résultats des précédentes éditions démontrent qu'un bon classement final dans ce concours permettrait de renforcer l'attractivité touristique de notre ville »,



Anne Barzin. © D.R.

ajoute-t-elle.

La capitale wallonne est en compétition avec d'autres villes prestigieuses comme Rome, Paris, Berlin, Athènes, Vienne ou Madrid. Elle a été sélectionnée dans les catégories destinations culturelles, destinations pour un city-break, destinations romantiques et destinations gastronomiques.

Les votes sont ouverts du 15 janvier au 5 février sur le site www.europeanbestdestinations.com.

BELGA